

CHARTRE D'UTILISATION

« Flyer chicha »



- ➔ Cet outil de prévention a été réalisé par la Mission Métropolitaine de Prévention des Conduites à Risques avec les partenaires du Comité de prévention du tabagisme parisien qu'elle coordonne et qui réunit :



- ➔ Il a été imprimé par la MMPCR une première fois en octobre 2018 et diffusé sur les territoires de Paris et de la Seine-Saint-Denis dans le cadre du Mois sans tabac 2018.
- ➔ Toute reproduction est interdite sauf autorisation de la MMPCR.
- ➔ **Si une entité (collectivité ou association) autre que celles déjà mentionnées dans le flyer (logos) souhaite imprimer ce document elle doit en faire la demande auprès de la MMPCR (dases-mmprc@paris.fr / 0171292707).**
- ➔ Nous vous enverrons alors le fichier HD spécifique dans lequel vous pourrez ajouter votre logo en 4^{ème} de couverture à cet endroit :



- En plus de l'ajout de votre logo, nous vous demanderons rien modifier de la charte et du format du document actuel (A3) et de citer les auteurs (MMPCR) dans une éventuelle diffusion.